

ASSEMBLÉE NATIONALE
12 mars 2018

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 659)

Adopté

AMENDEMENT

N ° DN440

présenté par
M. Bridey, rapporteur

ARTICLE 25

A l'alinéa 6, après la première occurrence du mot : « et », insérer le mot : « de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.